BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3147

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

814 565 404 RCS Pontoise.
TIMA7.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 12, Chemin du Clos Saint-Paul, 95210 Saint-Gratien.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF TIMA7 Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 12 Chemin du Clos Saint-Paul 95210 Saint-Gratien N° RCS 814 565 404 RCS Pontoise, est société bénéficiaire ENERGILEC Société par actions simplifiée Au capital de : 460 000,00 EUR Siège social 10-14 Avenue LOUIS ARMAND 95120 Ermont N° RCS 322 152 851 RCS Pontoise, est société apporteuse 1) Evaluation de l'actif et du passif composant la branche complète et autonome d'activité « FONCIERES » de maintenance multi technique et travaux associés, de prestations de service et Facility management pour des clients propriétaires de leur patrimoine ou dans la gestion des infrastructures logistiques, dont la transmission par la société ENERGILEC à la société TIMA7 est prévue Actif : 16 002 254,23 EUR Passif : 15 143 920,89 EUR Actif net apporté : 858 333,33 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Compte tenu de parité d'échange déterminée sur base de la valeur réelle de la Branche d'Activité et de la valeur réelle des actions de la Société Bénéficiaire, la Société Bénéficiaire émettra 339.650 actions nouvelles en rémunération de l'Apport de la Branche d'Activité d'une valeur nominale de 1 euro chacune. En rémunération de l'Apport, il sera attribué à la société VINCI Energies France, SAS sise 2169 Boulevard de la Défense, 92000 Nanterre 518 927 256 RCS NANTERRE, associée unique de la Société Apporteuse, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-27, alinéa 2, du Code de commerce, l'intégralité des 339.650 Actions Nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Bénéficiaire à titre d'augmentation du capital social d'un montant total de 339.650 euros afin de porter son capital social de 1.000 euros à 340.650 euros. 3) Prime d'apport : 518.683,33 euros 4) Prise d'effet de l'Apport sur les plans juridique, comptable et fiscal 1er janvier 2027 sous réserve de la réalisation des conditions suspensives. Montant prévu de la prime de apport : Date du projet : 16/11/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 18/11/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Pontoise au nom de la société ENERGILEC et au nom de la société TIMA7.